

sants risquent d'être perdants. Le pseudo débat public initié au printemps, et tout de suite annulé du fait de la mobilisation des anti-poubelle, remplacé comme déjà dit par des échanges sur internet entre individus pour la plupart acquis au projet, se retrouve ainsi sans légitimité, le caractère intimiste excluant toute prétention publique. En réalité il n'a été mis en place que pour servir de faire valoir à la future décision, déjà réelle dans la tête des promoteurs, de construction de Cigéo. Ayons bien à l'esprit que c'est le Parlement, autrement dit les élus de la nation : députés et sénateurs, qui voteront l'autorisation, sans coup férier puisque la majorité des élus de droite comme de gauche y sont favorables. Et l'hypocrisie est à son comble quand on observe le calendrier. 2015-2018 : évaluation de la demande d'autorisation et «**vote d'une loi fixant les conditions de réversibilité de Cigéo**»⁽¹⁾. Pas question d'enfouissement, non ! Mais «conditions de réversibilité», lesquelles ne peuvent se poser que dans le cas d'enfouissement. Donc celui-ci est déjà entériné. Tromperie, désinformation, mensonge... la pratique mafieuse qui a si bien réussi jusqu'alors perdure. Ne peuvent en être dupes que ceux qui sont restés quelque peu distants du dossier.

Alors que faire ? A ce jour David peut-il trouver l'arme qui terrassera Goliath ? Or le temps presse. La «Maison de la Résistance» de Bure, aiguillon du dispositif Andra, à l'origine de l'annulation du débat, malgré la détermination de ses militants et sympathisants, ne pourra à elle seule présenter la force nécessaire face aux bulldozers. Un sursaut citoyen peut-il avoir lieu qui fasse de David un Goliath ?

«*Constater l'actuelle atonie sociale n'implique ni de renoncer, ni de ne plus croire en l'action*» affirme Philippe PIERSON dans «*La dignité de l'insoumission*» (Le Monde Diplomatique, oct. 2013, rubrique Cinéma).

J.F., le 6-11-13

1) Toutes les citations en gras sont extraites du Projet Cigéo établi par l'Andra.

Nous venons de découvrir un peu par hasard que le «**Syndicat de la Presse Sociale**» (le **SPS**) qui regroupe et défend environ 150 éditeurs publiant quelque 170 publications mutualistes, syndicales et associatives, a lancé une campagne en proposant notamment à ses revues distribuées par La Poste l'insertion d'un texte destiné à alerter les lecteurs : «**VO-TRE PRESSE EN PERIL**». Même si nous ne faisons pas partie du **SPS**, l'initiative nous paraît utile et nous nous efforçons d'y contribuer en publiant ce texte ci-dessous.

En urgence, car il concerne des échéances proches. Il confirme, hélas, les craintes que nous avons exprimées pendant plus de deux ans dans le cadre du collectif «*Petite Presse Libre en Danger*»⁽¹⁾ qui a mis [en ligne une pétition](http://www.petitionpublique.fr/?pi=PPLIED) que l'on peut toujours signer à l'adresse : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=PPLIED>.

Il confirme aussi qu'en matière d'aides à la Presse, pour satisfaire certains lobbys, comme dans d'autres domaines, le Président ne tient pas les promesses du candidat qui s'était engagé à favoriser la «presse citoyenne». Mieux, si l'on peut dire : Hollande va jusqu'à supprimer un cadeau que Sarkozy avait consenti en 2009 en retardant d'un an les augmentations des tarifs postaux !

Disons-le brutalement : compte tenu de ce qui se prépare en haut lieu, sans mobilisation forte des équipes éditrices et des lecteurs de cette presse menacée, c'est mal barré pour beaucoup de revues, et pour ACC en particulier.

Dans l'immédiat, nous poursuivons le combat : nous publierons – probablement dans le prochain numéro – un texte où, en évoquant le harcèlement dont nous avons été victimes ces derniers mois (sans vous en parler), nous ferons le point sur la situation, en suggérant la participation à des actions en cours et en cherchant à en définir de nouvelles, avec le **SPS**, et d'autres si possible, dont vous, lectrices et lecteurs :

Diffusez le texte ci-dessous autour de vous (en fermant les yeux sur certains passages comme celui qui concerne la «*rigueur budgétaire dont nul ne conteste la nécessité*»...) qui décrit bien le rôle essentiel de «l'autre» presse; utilisez-le pour harceler vos élus; continuez à signer la pétition du PPLED; et n'oubliez pas qu'en vous abonnant et en parrainant des abonnements vous apporterez aussi un soutien décisif à la liberté d'expression.

1) PPLED : de nombreux documents et les 8 articles que nous avons consacrés à ce sujet sont disponibles sur notre site www.acontrecourant.org catégorie «presse libre en danger». Vous trouverez aussi les 8 articles dans la catégorie «anciens numéros en PDF» en consultant : le n° 228 - Octobre 2011, le n° 229 - Novembre 2011, le n° 230 - Décembre 2011, le n° 231 - Janvier/Février 2012, le n° 232 - Mars 2012, le n° 236 - Août 2012, le n° 238 - Octobre 2012, le n° 240 - Décembre 2012.

Le texte du **SPS** : **VOTRE PRESSE EN PERIL**

Cher lecteur,

Une fois n'est pas coutume, et avant qu'il ne soit trop tard, nous avons décidé, au nom du **Syndicat de la Presse Sociale** au sein de la Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée qui rassemble plus de 1300 titres, de vous alerter sur les menaces qui pèsent sur l'avenir de votre presse.

Au nom d'une rigueur budgétaire dont nul ne conteste la nécessité, des mesures discriminatoires lourdes de conséquences risquent de vous priver très prochainement de l'accès à l'information qui vous est indispensable dans l'exercice de votre citoyenneté.

Hausses vertigineuses des tarifs postaux en 2014 et 2015 (+12% et +10%), renvoi aux calendes grecques de la TVA réduite sur l'information numérique, volonté délibérée de privilégier les formes de diffusion auxquelles la presse spécialisée ne peut avoir recours, autant de menaces qui mettent en péril l'avenir de la plupart des publications qui font partie de votre vie sociale.

Parallèlement et de façon unilatérale, le Gouvernement privilégie la presse qualifiée «d'information politique et générale», notion abusive car discriminatoire qui permet le développement à moindre coût de publications et de marques parfois bien éloignées de la participation de ces titres à l'expression du pluralisme et du débat démocratique, dont on prétend à tort qu'elle serait seule porteuse.

Au mépris du droit du citoyen d'accéder à la transmission du savoir, aux découvertes scientifiques et technologiques, à la protection sociale, à la santé publique et à la prévention, au moyen souvent unique d'information permanente pour nombre d'entre vous, la presse spécialisée voit son avenir compromis par des considérations comptables à courte vue.

N'en déplaise à certains, il ne nous est pas interdit de parler politique, cette noble activité que l'on voudrait réserver arbitrairement à une minorité de titres bénéficiaires de la quasi totalité de l'argent public, le vôtre, dont nous aurons la décence de ne pas vous révéler les montants qui effraient jusqu'aux magistrats de la Cour des Comptes.

Cher lecteur, vos élus sont vos décideurs en matière d'utilisation de vos impôts : à vous de leur faire valoir combien vos préoccupations rejoignent les nôtres.

Oui, nous participons à part entière au débat démocratique. L'accès à l'innovation et au savoir sont des conditions essentielles de l'exercice du droit inaliénable de l'expression politique. Face à la tentation de l'indifférence et de l'abstentionnisme, face à la montée de l'extrémisme et du refus des institutions, face à la lente désespérance qui gangrène notre société, notre presse est un rempart irremplaçable pour préserver ce lien social aujourd'hui bien distendu.

Encore faut-il que nous ne soyons pas condamnés à disparaître au nom d'impératifs budgétaires discriminatoires et mortifères.